



Conférence

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES DE LA PROCÉDURE EXPERTAILE DANS LES SYSTÈMES JUDICIAIRES : ADMINISTRATIF ET CIVIL - LA MÉDIATION

Ce programme s'adresse à tous les avocats intéressés par la matière en droit public.

✓ Objectif

Cette conférence en droit public permet aux avocats et experts de connaître les différentes missions ordonnées par les tribunaux administratifs et leur comparaison avec celles ordonnées par les tribunaux de grande instance.

• Sous le haut patronage de :

Jean-Denis COMBEXELLE, président de la section du contentieux du Conseil d'État

Jean-Michel HAYAT, premier président de la cour d'appel de Paris

• Sous la présidence et animée par :

Antoine JARRIGE, vice-président du tribunal administratif de Lille

• Intervenants :

Denys DUPREY, avocat honoraire

François PINCHON, expert agréé par la Cour de cassation

✓ Contenu

Particularités de la procédure judiciaire devant les juridictions administratives et devant les juridictions civiles.

- Les différentes missions ordonnées par les tribunaux administratifs et leur comparaison avec celles ordonnées par les tribunaux de grande instance
- La désignation de l'expert ou du collège d'experts
- Les opérations d'expertise
- Le juge du contrôle et/ou le juge chargé du suivi de l'expertise
- Le sapiteur
- Les incidents en cours d'expertise
- La réponse aux dires des parties
- Le rapport et/ou le pré-rapport et/ou la note de synthèse
- La rémunération de l'expert
- Les principes de la médiation

• **Prérequis** : néant

• **Niveau 2** : approfondissement des connaissances


• **Spécialité** : droit public

✓ Information & inscription avocat : www.efb.fr

Conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.

Jeudi 15 octobre 2020
de 9h00 à 13h00 à l'EFB

1, rue Pierre-Antoine Berryer
92130 Issy-les-Moulineaux

 Accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite